

LES PROJETS DES ÉCOLES



Le contexte

- **Projet académique en cours de rédaction.**
- **Se préparer : un enjeu important**

Les textes officiels

- **Loi d'orientation du 10 juillet 1989** : définit «les modalités particulières de mise en œuvre des objectifs et des programmes nationaux».

- **Loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école du 24 août 2005** :
« (...) est élaboré avec les **représentants de la communauté éducative**. (...) adopté, (...) par le conseil d'école sur proposition de l'équipe pédagogique de l'école pour ce qui concerne sa partie pédagogique (...) précise les **activités scolaires et périscolaires qui y concourent**. Il précise les voies et moyens qui sont mis en œuvre **pour assurer la réussite de tous les élèves et pour associer les parents à cette fin**. Il détermine également les modalités d'évaluation des résultats atteints ».

Les textes officiels

- **Décret 2013** relatif à l'organisation du temps scolaire introduit «**les activités pédagogiques complémentaires (...)** Les dispositions retenues à ce titre sont inscrites dans le projet d'école»
- **Loi n°2005-380 du 23 avril 2005** : « La liberté pédagogique de l'enseignant s'exerce dans le respect des programmes et des instructions du ministre chargé de l'éducation nationale et **dans le cadre du projet d'école** ou d'établissement avec le conseil et sous le contrôle des membres des corps d'inspection. »

Les finalités

- **Prioriser localement l'action**
- **Engager la responsabilité collective dans l'action**
- **Garantir la continuité des choix collectifs**
- **Valoriser l'action collective**

Les critères d'efficacité

- Rigueur de l'analyse préalable (*pertinence des priorités et projet précédent*)
- La cohérence avec le Projet Académique et le plan d'actions de circonscription
- Les objectifs et les actions retenus engagent l'ensemble de l'équipe

Les critères d'efficacité-cohérence avec le projet académique

- **Renforcer la lutte contre les inégalités. (école juste) :**
Garantir accès à la réussite pour tous : Elèves à BEP, décrochage, absentéisme, santé, social, relation familles éloignées...
- **Renforcer l'excellence académique (école ambitieuse, les fondamentaux et l'excellence)**
Construire des parcours ambitieux et sécurisés, améliorer le niveau de diplôme des plus fragiles
- **Renforcer l'autonomie des acteurs (école innovante)**
Action pédagogique territorialisée et individualisée
Partenariat et décentralisation.

Les critères d'efficacité-cohérence avec le plan d'action de circonscription

- **Apprendre à comprendre et à communiquer à l'oral et à l'écrit**
- **Enseigner en situation complexe**
- **Responsabiliser les acteurs**

Cohérence – synthèse des objectifs des feuilles de route

Catégories d'objectifs	Nombres d'écoles concernées	Lien avec les priorités académiques	Lien avec le PA de circonscription
Enseigner explicitement la compréhension de la langue écrite	26	1-2	1-2
Développer les compétences sociales et civiques des élèves-climat scolaire	25	1-2	2-3
Enrichir le parcours culturel	20	1-2	2
Développer les relations écoles/familles	18	1-3	3
Améliorer les compétences en production d'écrits	13	2	1-2
Améliorer la continuité entre les niveaux et les cycles	12	1-2-3	1-2-3
Améliorer la maîtrise du code écrit	9	2	1
Renforcer les compétences des élèves en mathématiques	9	2	2
Développer les compétences en expression orale	7	1-2	1-2
Développer l'évaluation positive	7	1-2	3
Améliorer la continuité avec le collège	6	1-2-3	3
Améliorer la prise en charge des élèves fragiles	5	1-2	3
Développer les compétences en graphisme	3	2	1

PROPOSITION MÉTHODOLOGIQUE



Proposition méthodologique

1) Bilan du projet précédent-Quelques questions à se poser pour chacun des 4 champs

- Amélioration des résultats au regard des compétences du socle commun
- Education culturelle et artistique, sportive et humaniste (identité de l'école)
- Réponse à la difficulté scolaire et/ou réponse aux besoins particuliers
- Vie scolaire (relations école-famille, communication, partenariat...)

- Qu'est-ce qui préoccupe chacun de nous, individuellement, dans sa classe ?
- Qu'est-ce qui nous préoccupe collectivement? (Les préoccupations individuelles partagées par le collectif)
- Quels sont les pratiques, les outils et les dispositifs que nous souhaitons maintenir ?
- Qu'est-ce qui est à renforcer, à faire évoluer ou à mettre en place dans nos pratiques de classe, de cycle ou d'école ?
- Quels sont les leviers et les obstacles sur lesquels nous pouvons agir collectivement pour mieux faire réussir tous nos élèves?

Proposition méthodologique

2) Définition des grands objectifs (axes)

Utiliser des verbes d'action :

Améliorer, développer, renforcer, maintenir...

3) Puis, plan d'actions liées au projet d'école (forme de l'action)

Proposition méthodologique

4) Rédaction des axes (titres), 3 maximum en général

Améliorer la continuité pédagogique / Développer le climat scolaire / Ouvrir l'école aux familles / Améliorer les compétences des élèves en lecture écriture /

Ou des mots clefs :

RESPONSABILISER / COMMUNIQUER / REUSSIR

COMPRENDRE / OUVRIR

5) plan annuel d'actions liées au projet d'école (régulation)